



CAP DESSINATEURS 19 MAI 2015

DÉCLARATION PRÉALABLE



Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

Tout d'abord, nous prenons acte d'une évolution des forces syndicales au sein des ministères MEDDE/ MLETR au regard des résultats des scrutins du 4 décembre dernier.

Il y a des instants importants dans la vie d'un syndicat, c'est le cas aujourd'hui pour le SNAFIT-UNSA qui rejoint cette Commission Administrative Paritaire. Notre organisation syndicale se réjouit une nouvelle fois du taux de participation aux dernières élections, ainsi que des résultats qui confortent la progression générale de notre fédération et de notre syndicat.

Ce résultat marque la confiance que nous portent les agents, ce qui renforce notre détermination. Le SNAFIT-UNSA souhaite réaffirmer qu'il est très attaché à un dialogue social constructif ainsi qu'aux principes de transparences et d'équité dans le traitement des dossiers et dans l'application en toute circonstances des règles statutaires.

Nous vous présentons l'équipe qui va désormais siéger en CAP Nationale :

- M. ORIOL Georges, de la DDT de la Loire, en qualité de titulaire
- Mme BALLERY Séverine, de la DDT de la Loire, en tant que suppléante.

Nous souhaitons travailler sereinement dans le respect de nos différences, au service des dessinateurs, et nous nous engageons à examiner les dossiers avec assiduité et rigueur.

Plus généralement, nous considérons que le corps des dessinateurs a dû s'adapter, ces dernières années, à de nouveaux métiers (fin de l'ingénierie publique, de l'ATESAT, de l'ADS, etc...). Chaque agent s'est vu confier de nouvelles missions. Nous avons réussi à nous former et à nous adapter pour répondre aux exigences qui nous ont été imposées. Les agents se sont investis dans ces nouvelles missions et ont contribué au renouveau des services et aux réorientations de nos métiers.

Nous constatons que le métier de dessinateur (catégorie C, statut de 1970) n'existe plus aujourd'hui car la plupart d'entre eux exécutent des tâches de catégorie supérieure (B ou B+).

Les efforts de ces « ex-dessinateurs » doivent être reconnus et le corps doit pouvoir rapidement bénéficier d'une évolution statutaire par l'intégration d'une partie d'entre eux en catégorie B, ainsi qu'indemnitaire afin au minimum de ne pas être décrochés des niveaux de nos homologues de la filière administrative.

D'autres dossiers seront à porter durant ce mandat comme la fusion des corps de catégories C technique de nos ministères (Experts techniques, Adjoints Techniques, dessinateurs).

Le SNAFiT-UNSA, confirme son attachement au respect de l'égalité des chances entre les agents. Nous veillerons particulièrement à vérifier dans vos décisions que vous respectez cette égalité entre les femmes et les hommes dans nos services et que vous appliquez les droits aux travailleurs handicapés.

Par ailleurs, nous sommes scandalisés que les dessinateurs, comme les autres corps de la filière technique de nos ministères, ne bénéficient pas des avancements d'échelons dans un délai décent. Malgré nos nombreuses interpellations il reste visiblement tabou de communiquer aux représentants du personnel l'état des lieux des retards. Face au mutisme de l'Administration nous déduisons que la situation est aussi catastrophique que nous le disons depuis des mois et des mois. C'est scandaleux et nous invitons les dessinateurs à mettre en demeure l'Administration.

Enfin, sur les perspectives de réduction du nombre de CAP mobilité, nous ré-affirmons notre opposition, comme celle de notre fédération UNSA Développement-Durable, à ce projet improvisé, incomplet et sans préalables dans le contexte où il s'inscrit. Toutes les incidences du passage de 3 cycles à 2 cycles sur les affectations après promotions et concours notamment n'ont pas été étudiées. Nous sommes opposés à une mesure qui n'a d'autre but que de réduire encore les effectifs de gestionnaires des corps, retardant d'autant la fluidité et l'efficacité des parcours professionnels.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, de votre attention.

Les représentants du SNAFiT-UNSA